Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Les collégiens de Mazan plantent 250 arbres fruitiers



Pour la troisième année consécutive, Florence Guende de la Ferme agroécologique du Rouret, à Mazan, a organisé une plantation de haies fruitières dans le cadre du projet 'Des enfants et des arbres' auquel les élèves du collège André Malraux de Mazan ont participé.

L'association Des Enfants et des Arbres, créée par la réalisatrice Marie-France Barrier en 2020, invite les enfants de l'école élémentaire au collège, à planter en moyenne 200 arbres par classe chez un agriculteur afin de contribuer efficacement à l'effort de plantation nécessaire d'arbres champêtres sur les territoires. Le 23 janvier dernier, c'est la Ferme du Rouret, à Mazan, qui a accueilli cette initiative.

Cette journée, organisée autour du thème de l'alimentation durable, a plusieurs objectifs : soutenir le monde agricole, sensibiliser les plus jeunes aux défis de l'agriculture, aux vertus de l'arbre hors la forêt,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

le rôle des haies, ou de la biodiversité, ou encore susciter des vocations. Plusieurs partenaires étaient présents pour l'occasion, tels que Biocoop l'Auzonne, l'association Anatoth, l'épicerie sociale et solidaire Oxygène, le collectif 'Les hommes qui plantent des arbres', le Parc naturel régional du Mont-Ventoux ainsi que la Scop Agroof.

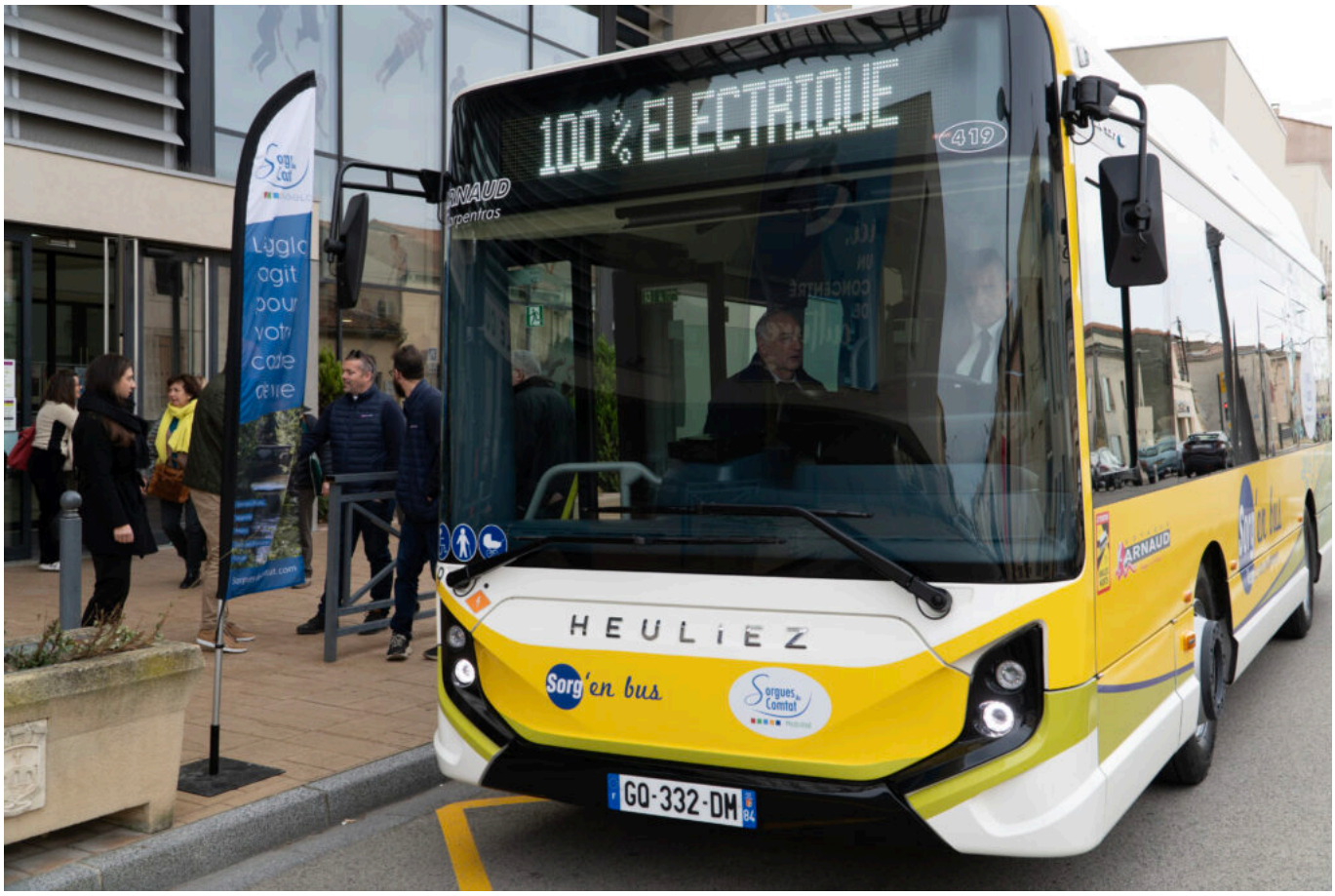
Après que les élèves ont planté 500 mètres de haies, soit 250 arbres de 10 essences différentes, tous les participants ont pu déguster un
repas bio et local, préparé par les chefs Christophe Schuffenecker, de Bédoin, et Adrien Brunet, de Crillon-le-Brave, en partenariat avec l'association Fourniga.

V.A.

Les Sorgues du Comtat roulent en bus électriques et 100% biocarburant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Ce jeudi 1er février, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a lancé ses premiers bus électriques et un bus 100% biocarburant sur son réseau de transport 'Sorg'en bus' sur le Parvis Jean-Paul II à Sorgues. Cette mise en service de bus plus respectueux de l'environnement s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial piloté par l'Agglomération.

En mai 2023, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a invité les usagers du réseau de transport 'Sorg'en bus' à tester un bus à hydrogène en phase de test et mis à disposition par la société Solaris afin de recueillir leurs avis et d'envisager une flotte 100% propre.

Lire également : 'Les Sorgues du Comtat en route pour une flotte de bus 100% propre'

Moins d'un an après, ce n'est pas un, mais trois nouveaux bus d'une capacité de 65 passagers chacun qui s'ajoutent officiellement au réseau de transport. Ainsi, sur les cinq véhicules utilisés pour l'exploitation du réseau depuis le 1er janvier dernier, deux sont neufs et électriques (zéro émission), et un est également neuf et fonctionne au carburant propre HVO (faible émission) et à la norme Euro 6, équipé de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

filtres à particules. Les bus électriques ont une autonomie comprise entre 180 à 250 km et demande un temps de recherche maximal de six heures.

Une meilleure qualité de l'air et de vie

L'arrivée de ces nouveaux bus sont une aubaines pour les habitants de l'Agglomération qui bénéficieront d'une meilleure qualité de l'air, mais aussi d'une meilleure qualité de vie. Les bus électriques n'émettent aucun gaz à effet de serre ni polluant atmosphérique ou particules fines et leur fabrication présente un bilan carbone à un niveau très bas de pollution.

« Ces deux véhicules neufs sont plus silencieux et n'émettent pas de CO2 lors de leur circulation », explique Jérôme Mouret, président de la société Voyages Arnaud, gestionnaire du réseau 'Sorg'en bus'. Outre l'aspect écologique, les bus présentent un meilleur confort pour les usagers. Ils sont également dotés de rampes électriques d'accès pour les personnes à mobilité réduite.



©Les Sorgues du Comtat

Une communauté d'agglomération engagée dans la transition écologique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

La mise en service de ces nouveaux bus s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial piloté par Les Sorgues du Comtat, qui sont engagées depuis plusieurs années dans la transition écologique du territoire.

Le marché public qui lie la communauté d'agglomération à l'entreprise Voyages Arnaud prévoit le renouvellement de bus ainsi que le déploiement de nouveaux véhicules électriques afin de poursuivre les efforts engagés en faveur des mobilités durables. Les Sorgues du Comtat souhaitent construire une agglomération résiliente au changement climatique, améliorant la qualité de l'air pour tous et réduisant l'impact environnemental de la mobilité et des transports.

Sorg'en bus en chiffres

Créé en **2011**
143 534 voyages par an
144 200 km effectués par an
3 lignes urbaines fonctionnant du lundi au samedi
1 ligne le dimanche et jours fériés
2 lignes adaptées aux horaires scolaires
1 navette de transport à la demande le mardi et jeudi pour les +65 ans sur réservation au 04 90 63 01 82.

(Vidéo) Un centre de données 100% vert et local dédié aux images numériques à Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les échanges de données permanents, gérés par des data centers, ont un impact significatif sur l'environnement. C'est pourquoi les acteurs des industries culturelles et créatives d'Avignon et ses alentours ont décidé de s'allier et de créer le projet ICC H2 Digital, qui devrait donner naissance à un centre de données 100% énergie renouvelable dans les prochaines années qui devrait contribuer à leur décarbonation.

C'est au 5 Route de Lyon à Avignon, aux portes du centre-ville, que le premier centre de données numériques 100% énergie renouvelable, nommé 'L'arbre' fonctionnant à l'énergie solaire et à l'hydrogène vert, devrait sortir de terre d'ici 2027. Ce bâtiment devrait permettre la décarbonation des industries culturelles et créatives, en particulier pour la création des images numériques, qui est enjeu majeur pour les studios d'animation et de jeu vidéo.

Ce mardi 30 janvier, les acteurs d'ICC H2 Digital se sont réunis à la Scierie, où un format pilote du projet, EcoBio H2, a été mis en place et est déjà opérationnel, pour présenter le projet. « C'est une vraie fédération des acteurs des industries culturelles et créatives », affirme Julien Deparis, directeur de l'École des nouvelles images.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Vidéo réalisée par les étudiants de l'École des nouvelles images.

Des acteurs locaux majeurs

Le consortium est composé d'acteurs majeurs des industries culturelles et créatives au niveau local : le studio arlésien TNZPV qui est le plus grand studio de la Région Sud, les studios Circus et La Station Animation implantés à Avignon, ainsi que le studio Ellipse Animation, leader européen de la filière, qui pourrait bientôt s'implanter à Avignon, mais qui a déjà un pied dans le Vaucluse puisqu'il est à l'origine des films 3D réalisés pour les simulateurs numériques du Parc Spirou Provence à Monteux.

Ce projet, ce sont aussi des acteurs de la formation comme l'École des nouvelles images, à Avignon, la Villa créative d'Avignon Université, et le Conservatoire national des arts et métiers Paca. Enfin, il y a également deux acteurs de la filière numérique : ZenT, gestionnaire de projets spécialisé en éco-conception, et H2 Digital, à l'origine du projet pilote EcoBio H2.

Un projet en accord avec la transition écologique

Le centre de données EcoBio H2 de la Scierie a donc fait de l'œil aux écoles et studios de production d'Avignon. « Nos studios et écoles sont des grands consommateurs du numérique, qui est une filière très polluante, explique Julien Deparis, dans un contexte où la transition écologique est un enjeu majeur de notre société, on ne peut qu'envisager des solutions pour se décarboner. »

> *« Les ordinateurs sont 56 fois plus puissants aujourd'hui qu'il y a dix ans. L'innovation numérique a un impact significatif sur l'environnement. »*
>
> *Julien Deparis*

Le numérique représente plus de 2% des émissions de dioxyde de carbone dans le monde, ce qui équivaut à l'empreinte de l'aviation civile. Ces émissions sont dues à trois facteurs : la fabrication des équipements (écrans, serveurs de calculs, etc), le calcul intensif informatif, et la diffusion de contenus (plateformes de streaming, etc). En 20 ans, il y a eu énormément d'évolution, qui génère de plus en plus de pollution. Par exemple, le film d'animation Shrek 1, sorti en 2001, a demandé 5 millions d'heures de calcul. C'est 10 fois moins que Shrek 4, sorti en 2010, qui en a nécessité 50 millions, soit l'équivalent de 25% de la consommation en énergie de la ville d'Avignon. Toy Story 4, sorti en 2019, lui, a généré 216 millions d'heures de calcul.

Une réglementation pour réduire les impacts écologiques du numérique

Ce centre de données a donc pour objectif de réduire l'empreinte carbone des secteurs du cinéma d'animation, du jeu vidéo et de la postproduction numérique qui induisent une consommation importante en ressource énergétique. Au niveau national et européen, la réglementation évolue d'ailleurs en ce sens.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) a déjà mis en place une éco-conditionnalité. Depuis le 31 mars 2023, le CNC demande aux bénéficiaires d'aides à la production de remettre un bilan prévisionnel ainsi qu'un bilan définitif des émissions carbone engendrées par la production de leurs œuvres. Depuis le 1er janvier 2024, le dépôt de ce double bilan carbone conditionnera le versement des aides à production du CNC. Cette mesure permet notamment d'accompagner les studios dans leur transition environnementale.

Un centre de données unique au monde

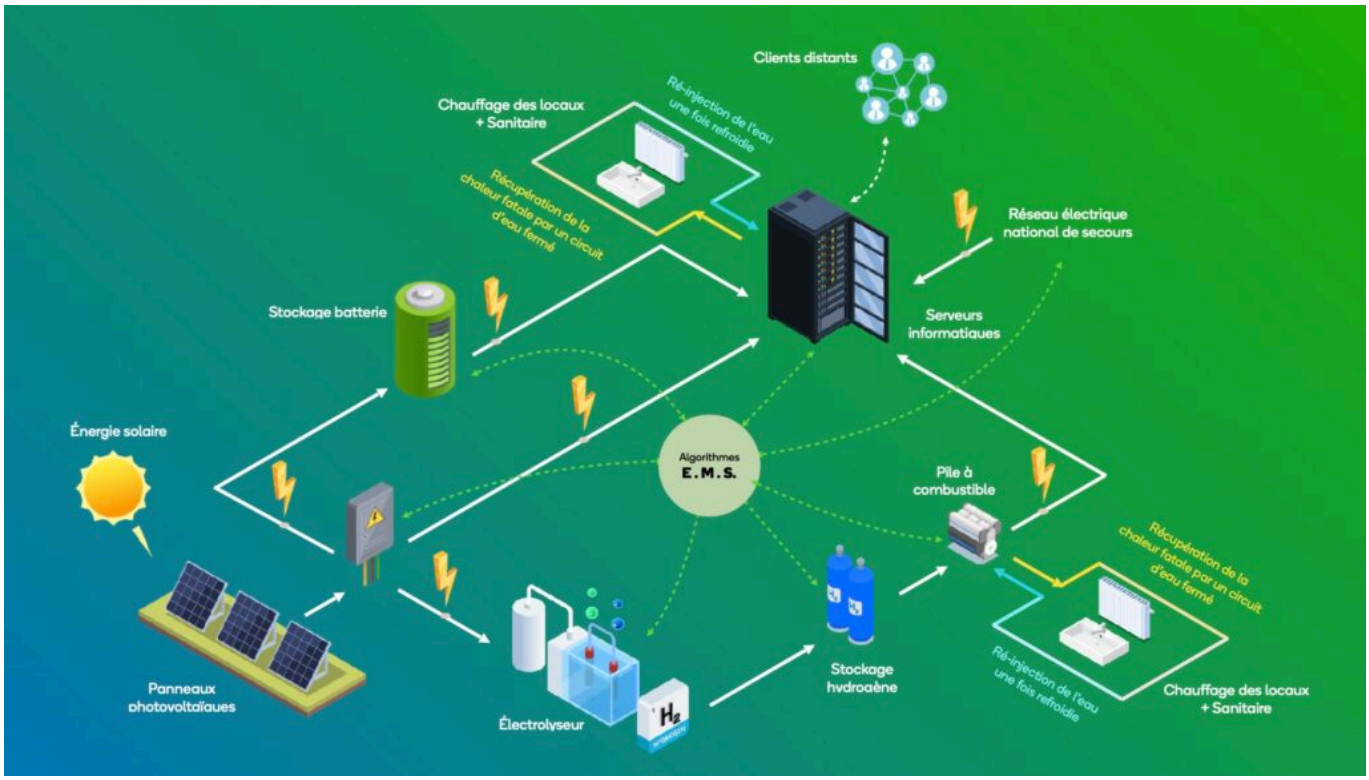
Pour le moment, l'objectif est de pouvoir augmenter la capacité du centre pilote de la Scierie, doté d'une puissance de 10 kW aujourd'hui, qui ne permet pas encore une utilisation intensive. Le centre de données 'L'arbre' devrait quant à lui naître d'ici 2027 et augmenter cette puissance à 100 kW. Pour ce faire, les acteurs d'ICC H2 Digital ont déposé le dossier de leur projet auprès de France 2030, dont la réponse devrait être annoncée d'ici le mois de mars.

> *« On n'a aucune connaissance d'un data center HPC (haute performance de calcul) équivalent dans le monde.»*
>
> *Jérôme David, fondateur de ZenT*

Ce centre de données fonctionnera à l'énergie solaire et à l'hydrogène vert produit au sein même du centre. Il devrait pouvoir alimenter les besoins en journée, stocker l'hydrogène et être doté d'un système qui permet de récupérer la chaleur émise par les équipements informatiques pour chauffer les lieux voisins, l'eau, etc. Avec 'L'arbre', les acteurs du projet ICC H2 Digital visent une division par deux de la consommation électrique pour les calculs intensifs, une division par dix de la consommation électrique des postes de travail, et une division par quatre de l'utilisation du matériel informatique grâce à la mutualisation des ressources en un seul lieu.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Ce projet 100% local, soutenu par la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), la Région Sud, la préfecture de Vaucluse, le Département de Vaucluse et son agence du développement Vaucluse Provence Attractivité, le Grand Avignon ainsi que la Ville d'Avignon, représente un atout majeur pour l'attractivité du département auprès des entreprises et pour la création d'emplois.

ECOMIN, le poumon vert et économique d'Avignon n'en finit pas de se régénérer

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Ce que les anciens ont tour à tour appelé le Marché-gare dans les années 60, puis le Marché en gros, puis le Marché d'Intérêt National est devenu ECOMIN à l'automne dernier. Nouveau logo pour une nouvelle aventure, fêté entre food trucks et guinguette à l'angle de la Rocade Charles de Gaulle et du boulevard Pierre Sémard.

« Ce cœur de vie », comme l'a baptisé la Maire d'Avignon, venue présenter ses vœux aux 1230 salariés du site, « a été relooké, en accord avec ceux qui y travaillent, pour être plus convivial, plus moderne et accueillir des ateliers. Des espaces de travail et de réunions ont aussi été réaménagés. Cette volonté de modernisation est à la fois économique et écologique. ECOMIN répond à un marché croissant de produits locaux de qualité en circuits courts », a insisté Cécile Helle. « Cette zone d'activité a une dimension sociale pour que les 120 entreprises qui y sont installées y prospèrent et pour que leur personnel y vive agréablement. »

Mais la volonté de la municipalité est qu'ECOMIN, en accord avec le conseil d'administration, soit un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

poumon vert avec à la clé, nombre d'initiatives écologiques sur ces 25,5 hectares en pleine ville, entre bitume, béton, hangars, quais, entrepôts, bureaux, traiteurs, crèches, transporteurs et restaurateurs. « D'ailleurs la Région Sud nous a accordé 1M€ pour cette adaptation dans le cadre du projet *'Nos territoires d'abord'*« , a conclu Cécile Helle. Sans oublier les 900 000€ de subventions du Grand Avignon.



Projet partagé sur le carreau par les grossistes, producteurs, expéditeurs, détaillants et négociants et que précise Laëtitia Vinuesa, la directrice du site. « La transition énergétique est un axe majeur d'évolution d'ECOMIN, déjà entamé et que nous allons renforcer en 2024. Avec un plan de densification du réseau de bornes de recharge électrique pour les véhicules, une végétalisation du site avec nombre d'arbres et de haies plantés entre les allées et voies de circulation, une installation de panneaux photovoltaïques sur les 100 000 m² de toitures des hangars et sur les 10 000 m² de bureaux. Sans oublier la mutualisation du traitement et du recyclage des déchets. »

Dès cet été, quand le thermomètre affichera plus de 30°c à l'ombre, on devrait donc voir cet îlot de chaleur tendre vers une température plus douce pour les centaines de salariés des entreprises de l'ECOMIN d'Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

‘La Roue Tourne’, dernière entreprise installée à ECOMIN

La Roue Tourne est l’une des dernières entreprises à s’être installée sur le site d’ECOMIN. Créée il y a 3 ans par **Raphaël Trouiller** avec son fils Edward, elle propose des solutions de livraison à vélo électrique dans un rayon de 3, 5 ou 8 km autour d’Avignon, au cœur de la Cité des Papes, Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles, Le Pontet ou Montfavet par exemple.

Avec leurs remorques, les six vélos de la société livrent plis, colis et marchandises sans pollution ni nuisance sonore. « C’est efficace pour le fameux dernier kilomètre », explique le patron Raphaël Trouiller, qui a bénéficié d’une aide du Réseau Entreprendre Rhône-Durance de 20 000€ et d’une autre de la BPI d’une somme équivalente. Ce qui lui permet d’avoir 4 employés, plus quelques CDD l’été. « Je peux charger 50 kilos à la fois, et mes coursiers parcourent environ 1000 km par mois. »

Son chiffre d’affaires a plus que doublé entre 2021 (60 000€) et 2023 (130 000€), il espère passer à 200 000€ cette année. Mais pour que sa société se développe, se maintienne à flots et soit rentable, il est entré dans l’association ‘Boîtes à vélo‘ qui milite pour « l’essor, la pérennisation de l’entrepreneuriat à vélo en France. » C’est-à-dire, pour que l’utilisation du vélo comme moyen alternatif aux véhicules motorisés en milieu urbain et rural se généralise. « Une mobilité douce », comme dirait Cécile Helle, respectueuse du vivant, d’un environnement respirable, d’une circulation apaisée, d’un encombrement réduit, d’une pratique physique et d’un lien social renforcé. Que demander de plus ?

La Roue Tourne . 135 Avenue Pierre Sémard. ECOMIN – Bâtiment 4. Avignon. 09 51 28 95 12. contact@la-roue-tourne.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Sous la pression du Tribunal, la préfète de Vaucluse suspend les travaux de la déchetterie d'Agroparc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Après avoir déjà pris deux premières ordonnances en ce sens, le tribunal administratif de Nîmes a de nouveau réclamé la suspension des travaux de la future déchetterie-recyclerie d'Agroparc.
A la demande de l'association Zap Agroparc, qui s'oppose aux conséquences environnementales de ce projet mené par la Communauté de communes du Grand Avignon, le tribunal gardois a donc confirmé par ordonnance en référé du 8 janvier 2024, ses jugements précédents enjoignant les service de la préfecture de Vaucluse à « statuer, à nouveau, sur la demande de l'association 'Zone à protéger d'Agroparc' ».
En conséquence, Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse vient donc de décider de « suspendre provisoirement la réalisation des travaux de la recyclerie ».
« Cette suspension permettra de réexaminer le sujet de manière approfondie pour une protection de la biodiversité optimale, dans l'attente de la décision finale de la justice administrative », explique la préfecture de Vaucluse.

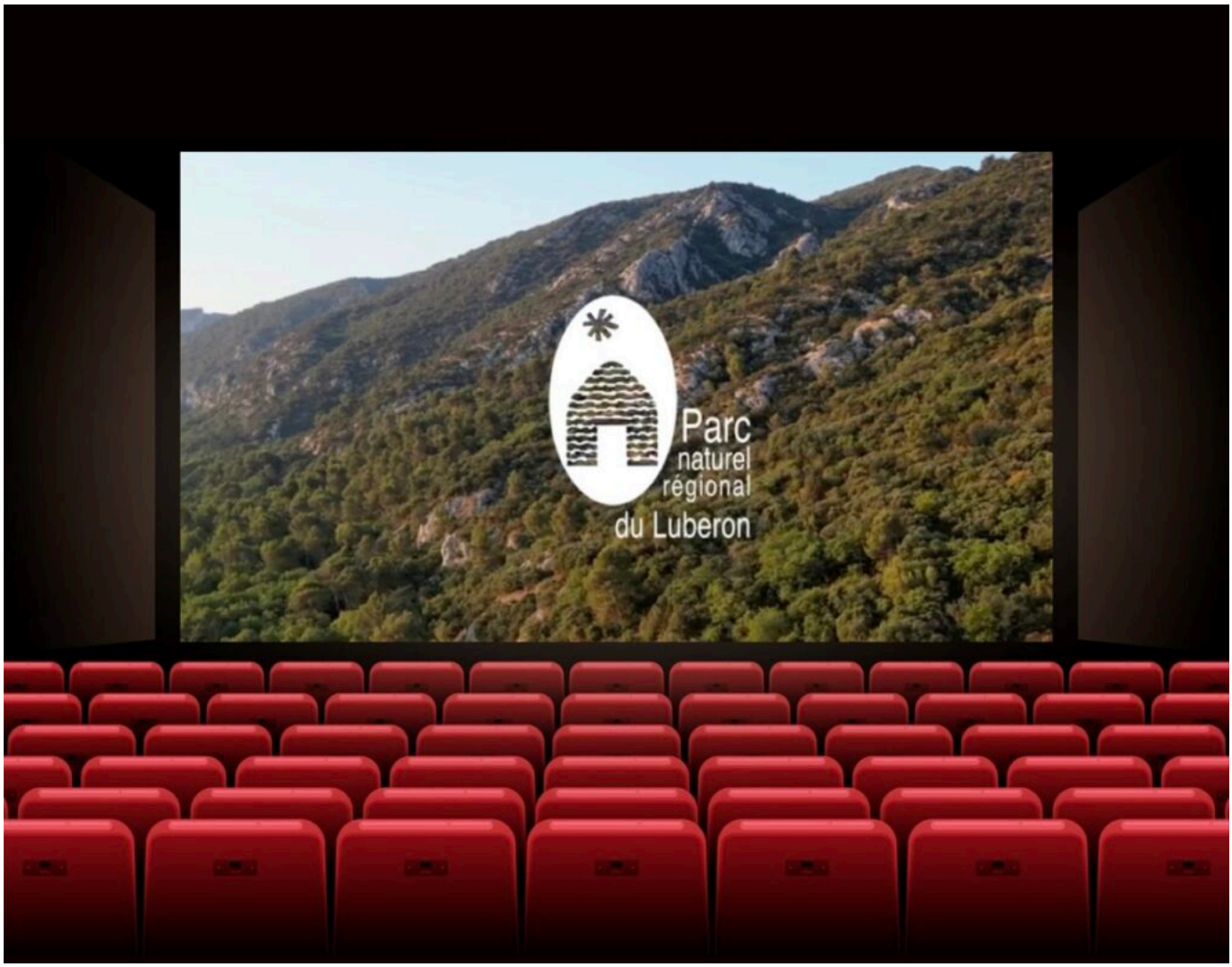
Priorité à la préservation des espèces protégées
Une décision motivée par la requête du tribunal administratif « de prendre toutes mesures conservatoires nécessaires à la prévention d'une atteinte aux habitats naturels et espèces protégées présents dans la zone du projet de recyclerie, y compris la suspension provisoire des travaux. » En effet, le tribunal a privilégié, dans l'urgence, la prévention d'une éventuelle atteinte à des espèces protégées.
« Dans ce cadre, la préfète de Vaucluse fait le choix d'une suspension provisoire des travaux, option qu'elle estime la plus protectrice de la biodiversité, précisent les services de la préfecture de Vaucluse. La préservation de la biodiversité et de l'environnement est un enjeu majeur pour notre planète. La préfète de Vaucluse met tout en œuvre pour accompagner les projets d'aménagement du territoire dans le respect des enjeux environnementaux. Sa décision de ne pas appliquer de dérogation à ce projet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

découle d’un examen minutieux de son impact sur les espèces protégées du site. »

Le Parc naturel régional du Luberon s’invite dans les cinémas



Depuis le mercredi 27 décembre, jusqu’au mardi 9 janvier, le Parc naturel régional du Luberon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

diffuse ses trois clips ‘Nouveaux regards’ dans les salles de cinéma vauclusiennes, à Cavaillon, Pertuis, Manosque, Apt et Cucuron. Un des trois mini-films est diffusé avant chaque séance.

Le projet ‘Nouveaux regards’, soutenu par la Région Sud, comprend trois mini-films de 45 secondes chacun, pour redécouvrir le territoire du Parc naturel régional du Luberon à travers les yeux de trois habitants : un Circaète Jean-le-Blanc, un chevreuil et une abeille. Les objectifs sont de montrer aux habitants du Luberon les richesses du territoire, de démontrer l’intérêt de défendre ces richesses patrimoniales, et de faire comprendre que l’outil ‘parc naturel régional’ est important pour la préservation et le développement raisonné du territoire.

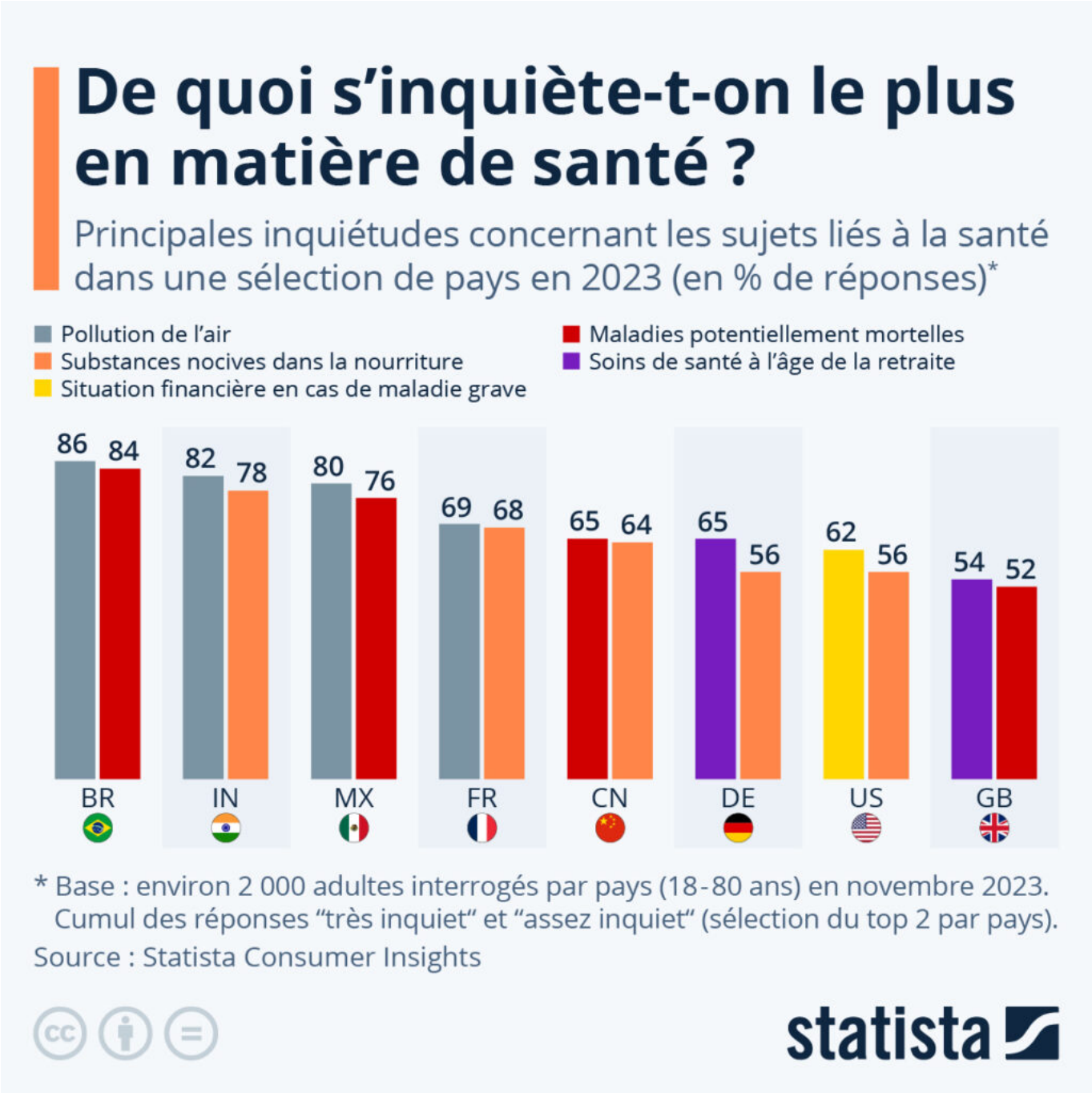
Réalisés par l’agence Anonymes et François Volfin, les trois clips montrent la grande diversité écologique dont le Parc dispose, avec une faune et une flore riches et diversifiées. Ils sont diffusés jusqu’au mardi 9 janvier dans les cinémas de Cavaillon, Manosque, Pertuis, Apt et Cucuron, et ils seront présentés durant tout le mois de janvier dans différents villages du Luberon lors des séances de La Strada. Pour ceux qui n’auraient pas la chance de les visionner, le Parc les partagera sur ses réseaux sociaux par la suite.

V.A.

Santé : de quoi s’inquiète-t-on le plus dans le monde ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La santé préoccupe les populations du monde entier, mais pas toutes exactement de la même manière. Comme le révèle une étude réalisée dans le cadre des Consumer Insights de Statista, les effets des facteurs polluants présents dans l'environnement représentent les principales sources d'inquiétudes liées à la santé dans la majorité des pays étudiés à travers le monde, mais l'on observe quelques particularités pour certains pays.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Comme le montre notre graphique, la pollution de l'air et la présence de substances nocives dans l'alimentation comptent parmi les deux premières sources d'inquiétudes sanitaires dans la moitié (ou plus) des huit pays enquêtés. En France comme en Inde, il s'agit même des deux principales préoccupations, citées chacune par plus de deux tiers des personnes interrogées.

Le Royaume-Uni fait figure d'exception parmi les pays étudiés. Les deux premières préoccupations des Britanniques concernent la situation des soins de santé à l'âge de la retraite et les maladies potentiellement mortelles comme le cancer, citées chacune par plus de la moitié des répondants. En Allemagne, la santé durant les vieux jours constitue également une préoccupation majeure (évoquée par 65 % des personnes interrogées), tandis qu'aux États-Unis, la première inquiétude porte sur la situation financière en cas de maladie grave (62 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Réchauffement climatique : le recul des glaciers au XXIe siècle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Une étude récente de l'UNESCO sur les glaciers protégés dans le monde confirme l'impact plus intense du réchauffement climatique dans la région arctique, où la fonte des glaciers et calottes glaciaires est globalement plus rapide que dans la zone antarctique (hémisphère sud). Avec des pertes nettes estimées à plusieurs centaines de milliards de tonnes de glace depuis 2000, les sites les plus touchés par la fonte étaient les parcs de Kluane, Wrangell-Saint-Élie, Glacier Bay et Tatshenshini-Alsek, en Alaska (États-Unis

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

et Canada), le fjord glacé d'Ilulissat, au Groenland (Danemark), ainsi que la calotte glaciaire du Vatnajökull, en Islande. Le plus grand glacier des Alpes, dans la région de la Jundfrau-Aletch en Suisse, est le neuvième site le plus impacté de la liste, avec une perte nette de 7 milliards de tonnes de glace en vingt ans.

Les glaciers constituent des ressources essentielles sur Terre, car ils couvrent les besoins hydriques vitaux de la moitié de l'humanité pour l'usage domestique, l'agriculture ou encore l'hydroélectricité. En outre, ils représentent aussi souvent un intérêt culturel et touristique pour les communautés locales. Plus de 18 000 glaciers ont été recensés dans les 50 sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces glaciers couvrent une superficie d'environ 66 000 km², soit près de 10 % de la surface glaciaire terrestre. Des analyses satellitaires montrent que ces glaciers reculent à un rythme accéléré depuis 2000. Ce recul observé à l'échelle planétaire constitue l'une des preuves les plus tangibles du réchauffement climatique.

Les glaciers classés au Patrimoine mondial perdent actuellement en moyenne quelque 58 milliards de tonnes de glace chaque année, soit l'équivalent du volume annuel total d'eau consommé par la France et l'Espagne réunies, et contribuent à près de 5 % de l'élévation du niveau des océans. Selon l'UNESCO, les projections indiquent que les glaciers d'un tiers des sites glaciaires classés disparaîtront d'ici 2050, quel que soit le scénario climatique appliqué.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Immobilier : les notaires de Vaucluse dressent l'état des lieux d'un marché impacté par les nouvelles normes environnementales

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026





A l'occasion de l'opération nationale des Notaires de France « Cultivez, l'habitat de demain', les notaires de Vaucluse ont évoqué le droit de l'immobilier, du logement et de l'habitat. Avec, en particulier, la législation et la règlementation autour de la rénovation énergétique. Une présentation qui a aussi permis de dresser un état des lieux du marché de l'immobilier en Vaucluse en 2023.

Dans le cadre des '4 jours du logement', opération organisés par les notaires de France du 11 au 14 décembre 2023 sur le thème 'Parler logement avec un notaire', Alexandre Audemard, président de la Chambre des notaires de Vaucluse et Jean-Baptiste Borel, président du Groupement vauclusien d'expertises notariales (GVEN) ont notamment évoqué l'adaptation de son logement aux nouveaux enjeux environnementaux de la loi climat et résilience.

Eradiquer les passoires énergétiques

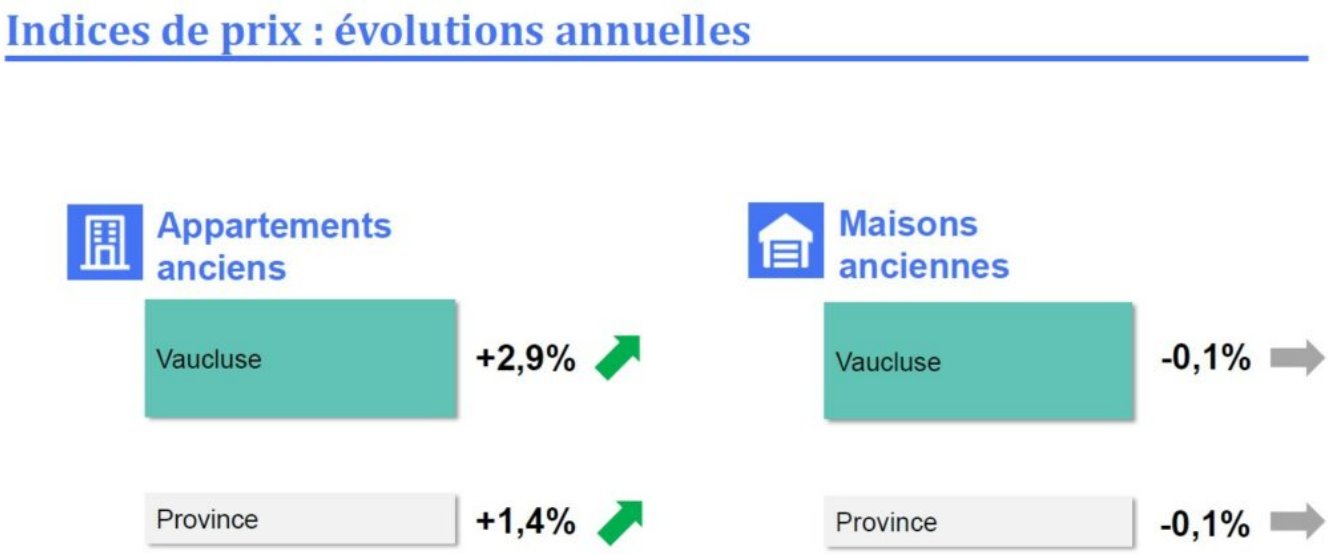
« Ce texte a pour objectif d'inciter les propriétaires de logement à les rénover de façon globale afin d'éradiquer les 'passoires énergétiques', explique Alexandre Audemard. A cet effet ses dispositions instaurent un véritable calendrier de mise en œuvre de l'obligation de rénovation énergétique, tout en créant des outils permettant la transition énergétique dans une optique de développement durable. »

A partir du 1er janvier 2028, ces passoires énergétiques, classée F (Très peu performant) et G (Extrêmement peu performant) et qui représentent 4,8 millions de logements en France, seront amenées à disparaître et seront interdit à la location. En effet, la loi climat et résilience impose aux propriétaires de réaliser les travaux nécessaires pour atteindre les classes A (Extrêmement performant) ou B (Très performant). Cependant, pour les logements qui en raison de contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales ne peuvent atteindre ces classes A ou B il est exigé le gain d'au moins 2 classes pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

obtenir les classements C (Assez performant), D (Assez peu performant) et E (Peu performant).
Une évaluation établit à partir des diagnostics suivants : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries, ventilation, production de chauffage et eau chaude.

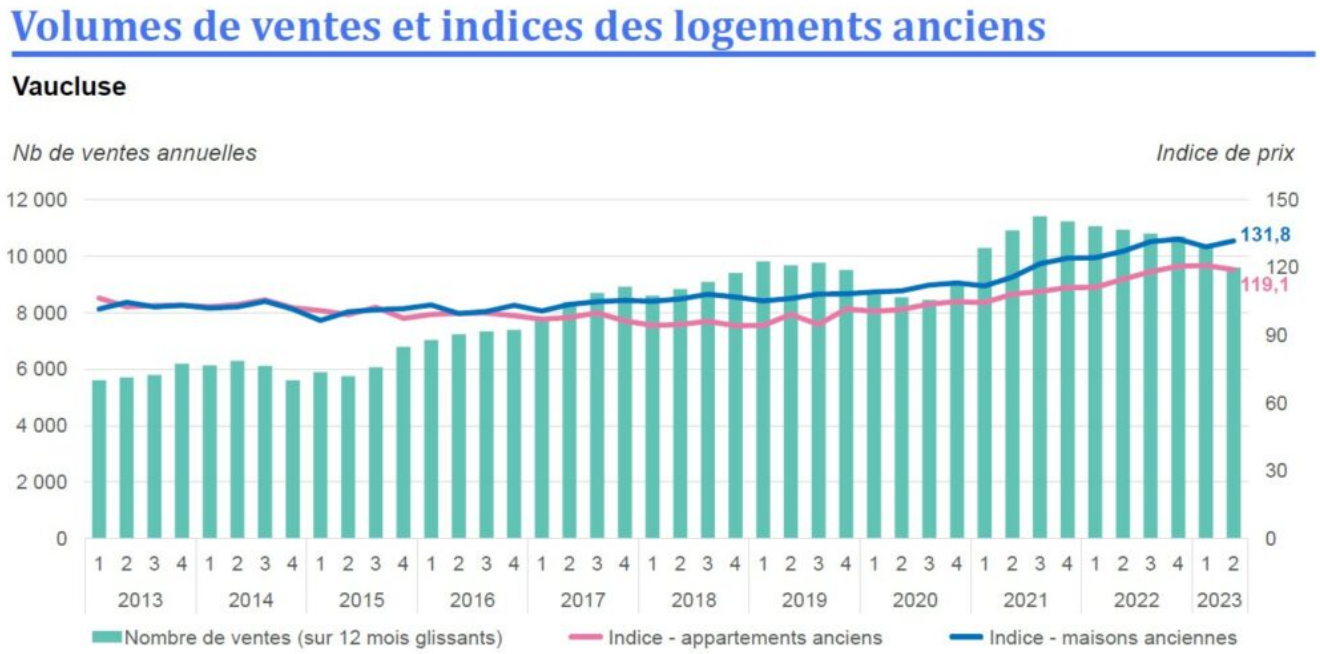


Remettre sur le marché des logements vacants
« L'amélioration énergétique des bâtiments est une démarche cohérente tant en termes d'écologie que de pouvoir d'achat, poursuit le président des notaires de Vaucluse. En effet, d'une part, le logement est responsable de 27% des émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, les logements énergivores sont souvent des logements vacants, rénover ces bâtiments pourraient permettre de répondre à une partie de la demande qui s'exprime sur le marché résidentiel en remettant sur le marché des logements qui sont actuellement vides. »

De nombreuses aides proposées
Afin d'encourager la réalisation de ces travaux de rénovation énergétique, l'État a mis en place plusieurs dispositifs d'aides et de financement.
En premier lieu 'MaPrimeRénov', une aide distribuée par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et destinée au propriétaire bailleur ou occupant du logement à titre de résidence principale. Un logement qui doit être achevé depuis plus de 15 ans et dont les travaux doivent être réalisés par une entreprise qualifier RGE (Reconnu garant de l'environnement). La prime peut atteindre jusqu'à 90% des dépense relatives aux travaux réalisés qui doivent concerner l'installation équipement de chauffage, la production eau chaude, l'isolation thermique et la VMC.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

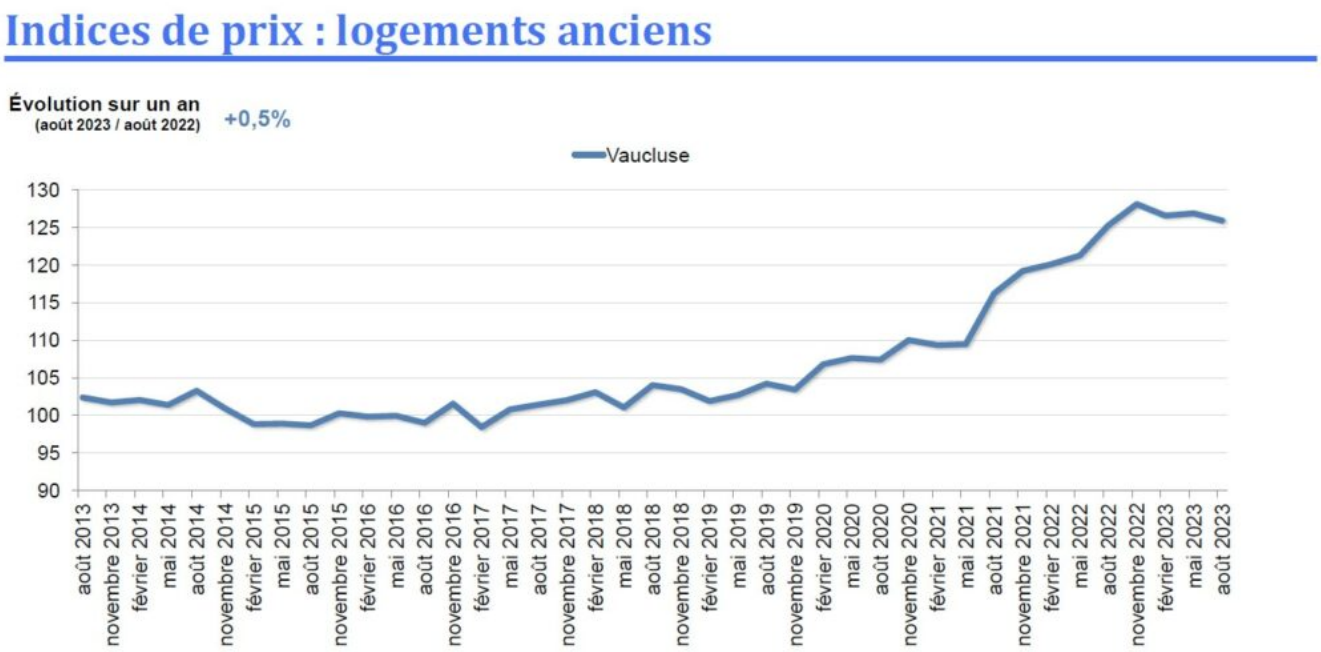
Ecrit par le 19 novembre 2026



Il existe également la prime CEE (Certificat d'Economie d'Energie). Cette aide repose sur le produit de la contribution des pollueurs censée compenser leur impact sur l'environnement. Le montant de la prime, variable, est distribué par les acteurs du secteur de l'énergie, pour l'obtenir il faut se rendre sur le site de l'opérateur choisi et faire la demande avant de signer le devis de travaux de l'entreprise RGE.
Autre dispositif, l'Eco PTZ (prêt à taux zéro). Versé par les Banques ayant signé une convention avec l'Etat, il n'est assorti d'aucun intérêt et son montant maximal est de 50 000€, il est accordé sans aucune conditions de ressources, tout comme MaPrimeRénov et la prime CEE.
Par ailleurs, l'ensemble de ces travaux bénéficient d'un taux de TVA réduits 10% et 5,5%.
Enfin, dernier outil possible : le Prêt Avance Rénovation. Ce prêt hypothécaire s'adresse aux propriétaires de passoires thermiques, souvent à la retraite et percevant des faibles revenus. Il permet un remboursement différé du prêt lors de la vente du logement ou de sa transmission par succession. Il est accordé sous conditions de ressources.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le point sur le marché immobilier dans le Vaucluse en 2023

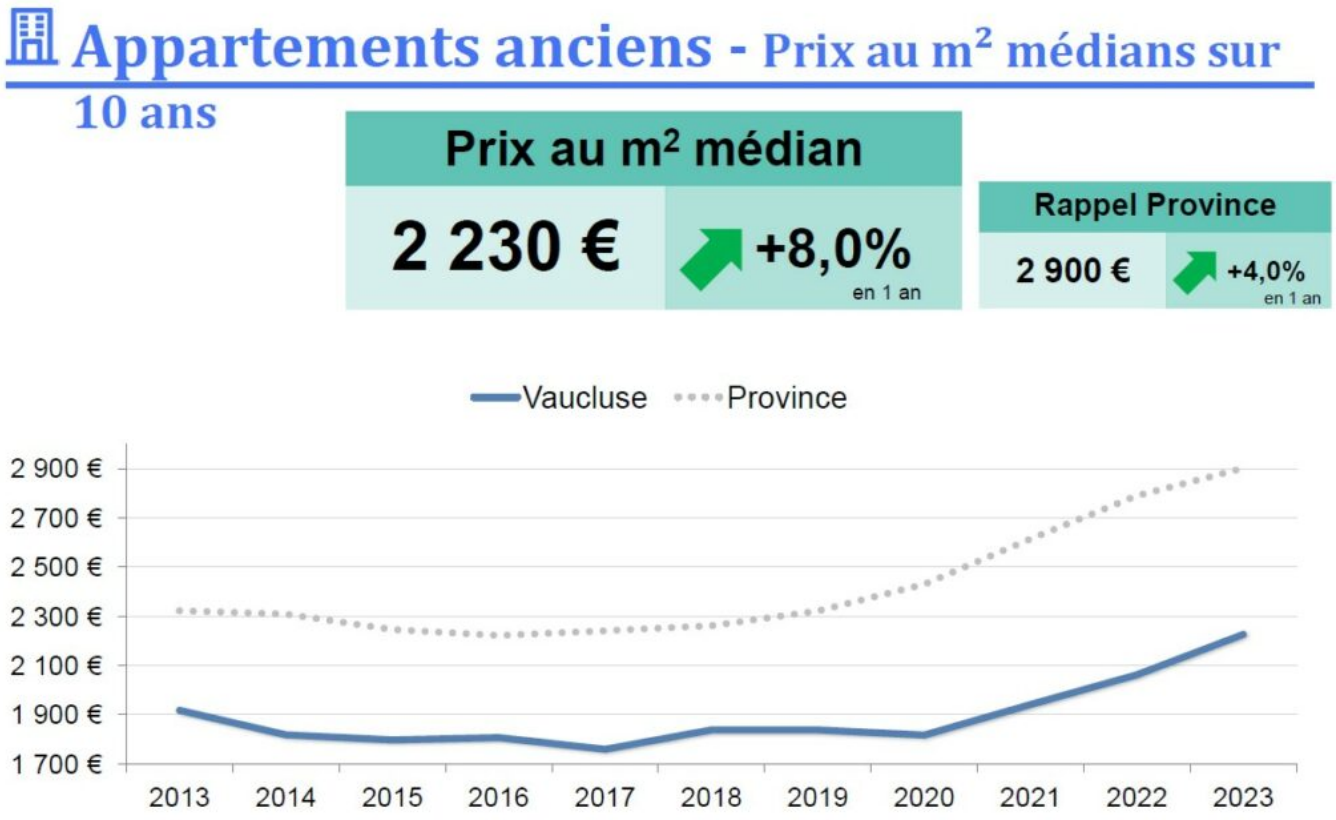
Profitant de cette actualité, Jean-Baptiste borel, président du Groupement vauclusien d'expertises notariales a évoqué la situation du marché de l'immobilier en 2023 dans le département.

« Que ce soit au plan national ou en Vaucluse, le marché immobilier vient d'enregistrer 2 années record en 2021 et 2022, et une croissance continue depuis 2015, à l'exception de 2020 en trompe l'œil, du fait de la crise Covid, explique-t-il. Cette croissance portait tant sur le volume des ventes (barre des 1 millions de ventes dans l'hexagone franchie) que sur l'indice des prix. Pour autant ce marché en pleine croissance n'a pas permis de régler la crise du logement. Le nombre de logements neufs est insuffisant, ceci lié à la rareté et au prix du foncier, aux contraintes administratives (obtention de permis, normes environnementales, recours etc…), au cout final desdits logements. »

Conséquence ? Cela aggrave encore la tension du marché entre l'offre et la demande, et agit de nouveau sur les prix en écartant un grand nombre de personnes de l'accès à la propriété.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



« Baisse du nombre de ventes, mais pas des prix. »

« Désormais, le marché immobilier s'est retourné et en 2023 le nombre de mutations immobilières a baissé de 20% (données à fin octobre 2023), poursuit le président du GVEN. Ceci dû notamment à la hausse des taux immobiliers et à l'inflation généralisée. Néanmoins pour le moment les prix ne semblent pas vouloir baisser de manière significative, tout au mieux, ils stagnent, voire continuent à grimper dans les secteurs les plus prisés (Luberon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Vaison-la-Romaine, Pertuis tiré par Aix etc…). La demande étant toujours supérieure à l'offre. »

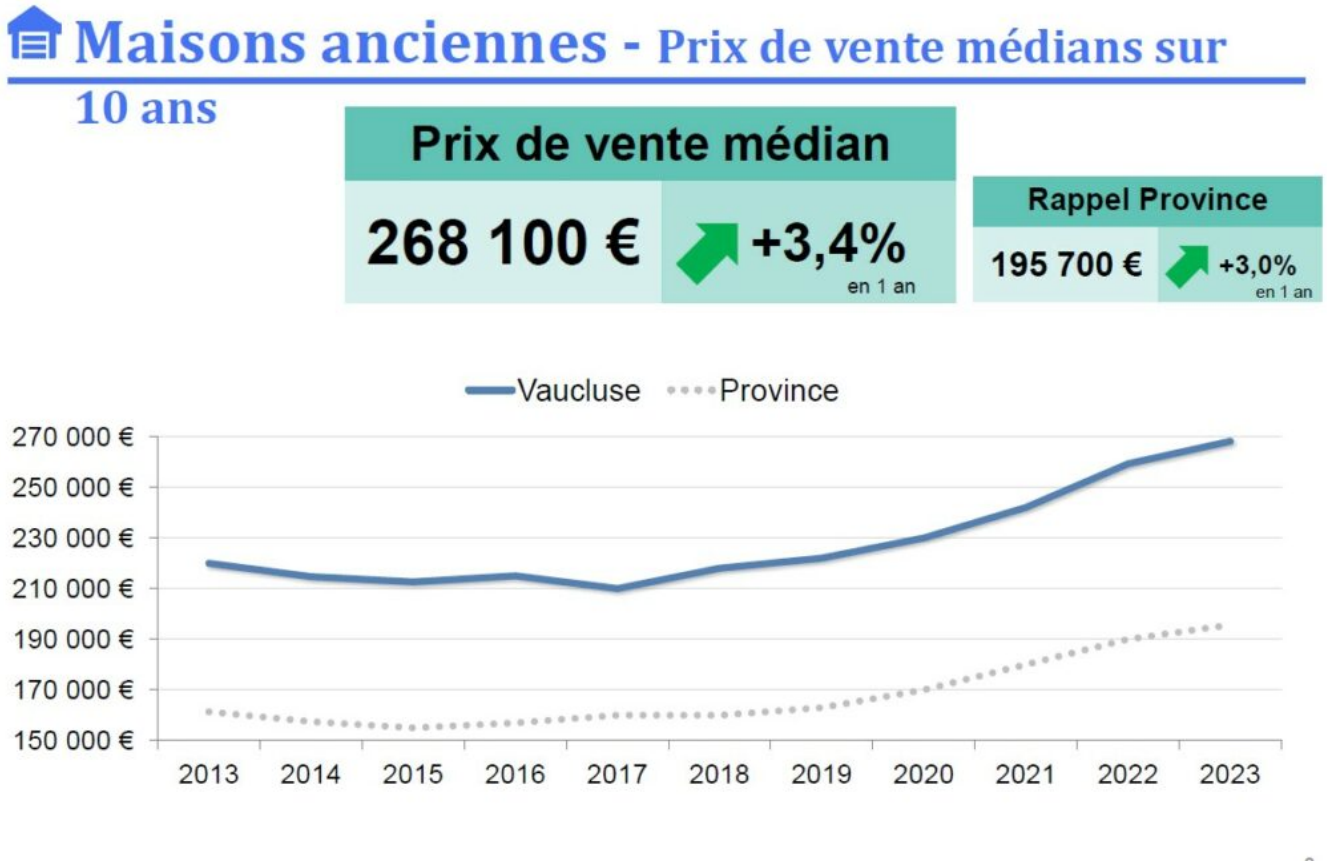
Les plus modestes écartés du marché

« Seuls les secteurs les plus défavorisés, où l'on retrouve la plupart du temps les biens les plus énergivores, notamment en centre-ville, et nécessitant de gros travaux, connaissent une baisse des prix, analyse Jean-Baptiste Borel. La hausse des taux, sans baisse des prix, a pour effet d'écarter du marché de l'immobilier les plus modestes, et notamment les primo accédant qui n'ont pas d'apport. Les inégalités se creusent aussi sur le marché immobilier et, par ricochet, sur celui du logement, car il y a là encore trop de disparité entre l'offre de location et les locataires, ce qui entraine une hausse des loyers. Les communes tentent d'y répondre en restreignant les locations de type 'Air bnb' et en encadrant le marché

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

locatif. Le notariat, pour répondre à cette problématique, propose de son coté au gouvernement une harmonisation des baux de location, et de leur fiscalité, pour simplifier une législation difficilement lisible.



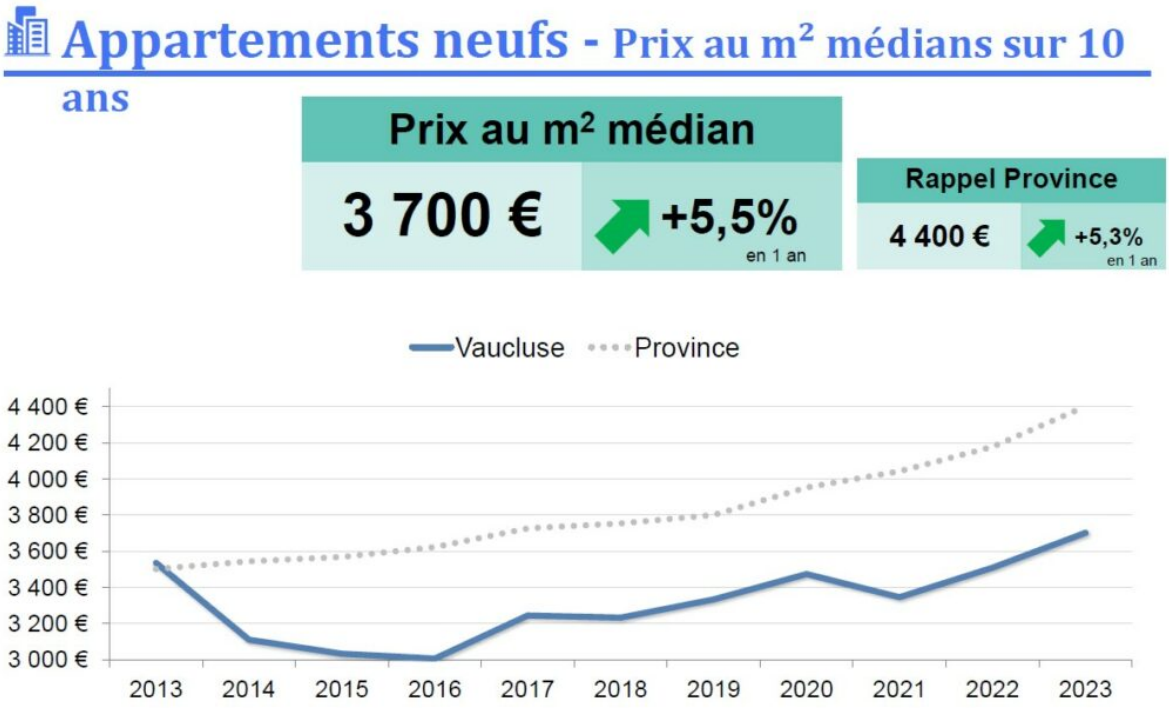
« La loi ZAN qui, à terme, va condamner le modèle pavillonnaire si cher aux Vauclusiens. »

La ZAN va compliquer les choses

« Par ailleurs, le marché immobilier comme beaucoup de secteurs doit s'adapter aux nouvelles contraintes environnementales (DPE, audit énergétique etc…), et des mutations profondes sont en cours, comme par exemple avec la loi Zéro artificialisation nette (ZAN) qui à terme va condamner le modèle pavillonnaire si cher aux Vauclusiens, constate le président du GVEN. D'ailleurs le nouveau prêt à taux zéro (PTZ 2024), en faveur des primo-accédants de résidence principale intègre largement ses nouvelles notions, et notamment ne sera pas accessible à l'acquisition de maisons neuves. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



« Les prix ne sont pas partis pour baisser massivement. »

« La chute du marché peut sembler brutale, mais il avait atteint des sommets, et le volume des ventes reste finalement à un niveau élevé, semblable à l'avant Covid, complète Alexandre Audemard, président de la Chambre départemental regroupant 182 notaires répartis dans 78 offices en Vaucluse. De même les taux peuvent sembler hauts par rapport à ceux historiquement bas que nous avions connus ces derniers temps, mais ils restent inférieurs à l'inflation et devraient se stabiliser courant 2024. Les prix ne sont pas partis pour baisser massivement, et c'est pour cette raison et celles évoquées ci-dessus, qu'il est toujours temps d'acheter, il suffit de regarder la courbe d'indice des prix depuis 2013 pour s'en convaincre. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Terrains à bâtir - Prix de vente médians sur 10 ans

Prix de vente médian

113 400 € +6,9% en 1 an

Rappel Province

61 000 € +6,1% en 1 an

